

Mais, devant cette tombe ouverte, ce que je dois surtout rappeler, c'est que si Camille Astier fut un excellent Ingénieur il fut aussi un homme de bien. La prospérité n'avait point durci son cœur; il savait que, dans le pénible combat de l'existence, quelques Camarades succombent sous le poids des infortunes et il avait songé à ces déshérités.

C'est pour eux qu'il fit à notre Groupe régional un don généreux pour la création d'une caisse de secours immédiat.

Aussi la mémoire de ce digne Camarade restera vivace dans le souvenir des Gadz'arts lyonnais et son nom sera inscrit au Livre d'or de notre Groupe, parmi nos bienfaiteurs.

Dormez en paix, Astier, votre vie exemplaire a forcé l'admiration de tous ceux qui vous ont connu, et nous n'aurons qu'une ambition : celle de vous imiter. Puissent les éloges que vous avez mérités apporter à votre famille éplorée quelques adoucissements à sa douleur!

LA COMMISSION RÉGIONALE.

HALOT (PIERRE-ÉMILE)

Angers 1852.

Notre camarade Émile Halot est mort le 10 février dernier, en son domicile, 13, rue de Ligne, à Bruxelles, après une maladie de quelques jours.

Né en 1835, à Indret (Loire-Inférieure), il était le fils de M. Alexandre Halot qui s'était associé avec le grand industriel Cail pour créer, à Bruxelles, la première grande usine métallurgique de la région.

A sa sortie de l'École, il fit ses premières armes dans l'industrie aux Établissements Cail, à Grenelle.

Après son mariage, il s'établit en Russie où il s'occupa de l'industrie sucrière, puis revint à Bruxelles où il entra définitivement dans l'usine Cail-Halot, qui était alors dirigée par son père.

Cette usine avait pour spécialité le matériel de sucrerie, et ce fut elle qui installa les principales sucreries du Sud de la Russie et de la Hollande.

MM. Alexandre et Émile Halot donnèrent bientôt à leur affaire une vigoureuse impulsion et adjoignirent à leur industrie principale un atelier de fabrication de locomotives.

Après la mort de M. Alexandre Halot, ses fils Émile et Jules dirigèrent ensemble les usines.

L'affaire fut liquidée, il y a quelques années, en raison du déplacement

du centre industriel vers le bassin de Charleroi, qui rendait la concurrence trop difficile pour des ateliers installés dans Bruxelles.

Ayant reconquis sa liberté, il fonda, en 1899, pour répondre à la demande du Gouvernement français et avec l'aide de dix-sept compatriotes, la Chambre française de Commerce et d'Industrie de Bruxelles qu'il présida, pendant plusieurs années, d'une façon toute magistrale.

Le meilleur éloge que l'on puisse faire de lui, c'est celui que nous empruntons à M. Gérard (1) à la date du 14 février 1903 :

« Je considère, disait-il, comme un devoir et comme un acte de stricte justice de déclarer bien haut quelle gratitude la Chambre française de Commerce et d'Industrie de Bruxelles et son président d'honneur gardent à M. Émile Halot pour les grands et signalés services qu'il a rendus à la colonie française.

» M. Émile Halot, en prêtant à cette Chambre l'autorité de son nom, de son expérience, de ses talents, de toute une vie de travail, d'honneur et de dévouement, s'est acquis, à l'estime, à la sympathie, à la reconnaissance de la colonie française, des titres impérissables.

» Vous me permettez, terminait le Ministre, d'être, en cette circonstance, l'interprète de nos sentiments communs envers votre président qui, d'ailleurs, reste membre du Comité et qui, dans le rang où il a voulu lui-même rentrer, nous continuera sa précieuse collaboration. »

Pour respecter son expresse volonté, les funérailles de Halot eurent lieu dans la plus stricte intimité, et ses Camarades ne purent l'accompagner à sa dernière demeure, ni proclamer auprès de son cercueil la vie exemplaire de cet homme de bien.

Tous ceux qui l'ont connu et approché conserveront pieusement sa mémoire et s'en souviendront comme d'un homme éminent et bon.

Emile Halot était :

Président honoraire de la Chambre française de Commerce et d'Industrie de Bruxelles;

Administrateur de la Société anonyme des Tramways bruxellois;

Conseiller du Commerce extérieur de la France;

Chevalier de la Légion d'honneur;

Officier de l'Ordre de Léopold.

LA COMMISSION RÉGIONALE DE BRUXELLES.

(1) Alors ministre plénipotentiaire de la République française à Bruxelles et président d'honneur de la Chambre française de Commerce et d'Industrie de Bruxelles, actuellement ambassadeur à Tokio.